

AVIS PUBLIC

Nouveaux claims inscrits dans les 60 derniers jours

Depuis le 9 décembre 2021, l'article 65 de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1) a été modifié par le biais de la Loi modifiant diverses dispositions législatives, principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif (2021, chapitre 35). Cette modification permet d'exempter le titulaire de claims de l'obligation d'aviser les parties concernées de l'inscription de son claim dans les 60 jours qui suivent cette inscription.

Cette obligation étant maintenant dévolue au ministre, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles diffuse en temps réel* :

CSV

Une [liste descriptive des claims délivrés dans les 60 derniers jours](#)

Pour ouvrir le fichier en format CSV, il faut se servir de Microsoft Excel.
[Procédure d'importation du fichier CSV dans MS Excel](#)

SHP

Des fichiers en format Shapefile ou KML.

KML

Ces fichiers contiennent les données descriptives et géométriques des titres délivrés dans les 60 derniers jours.

À la suite du téléchargement du fichier SHP ou KML, il est possible d'intégrer celui-ci dans un logiciel de système d'information géographique SIG (QGIS, ArcGIS, GeoMedia, MapInfo, gvSIG, etc.).

WMS

L'information géométrique par le biais du service Web cartographique de GESTIM (carte interactive) permettant d'accéder aux données descriptives et géométriques, dont celles correspondant aux titres délivrés dans les 60 derniers jours.

Ce service peut être intégré à un logiciel de système d'information géographique SIG (QGIS, ArcGIS, GeoMedia, MapInfo, gvSIG, etc.).

[Guide d'utilisation de GESTIM Plus](#)

*Les données sont à jour au moment du téléchargement pour les formats CSV, SHP et KML et également lors de la consultation de la carte interactive.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Centre de services des mines

Téléphone : 418 627-6278

Ligne sans frais : 1 800 363-7233 (sans frais au Canada)

Courriel : services.mines@mern.gouv.qc.ca (assistance technique GESTIM Plus)

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30